



TVA en france & prestations effectuées à l'étranger et en france

Par **MICKAELDU971**, le **07/03/2015** à **12:59**

Bonjour,rrnrn Nous sommes en train d'établir une cotation pour un client en Argentine. Et je voudrai savoir si je dois établir les prix avec ou sans TVA. Pouvez-vous m'éclairer sur ce point, SVP ?rrnrnJe précise que:rrnrnnous sommes une société française assujetti à la TVA,rrnrn - Une partie de la prestation (formation) sera effectuée sur site client (Argentine);rn - Le reste de la prestation (service de maintenance) sera effectuée depuis nos locaux (France);rn - Les règlements seront facturés et effectués en euro.rnrnrnPar ailleurs, si j'ai bien compris, je dois indiquer notre no de TVA et demandé celui de notre client (agence spatiale argentine). Pouvez-vous me confirmer ce point aussi, SVP ?rrnrnMerci de votre aide,rrnrnTrès cordialement,